Présentation de la démarche nationale EcoQuartier

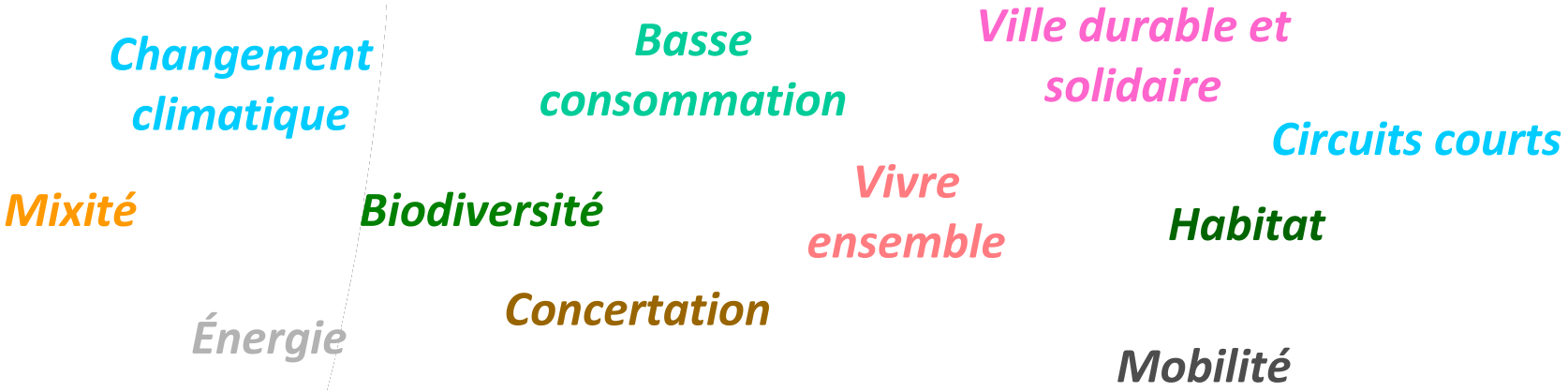

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES
ET DU LOGEMENT

Les Jeudis du Développement Durable
Jeudi 21 novembre 2013 - Guillaume BAILEY

Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages

www.territoires.gouv.fr

Les enjeux fondamentaux des EcoQuartiers

Le paradoxe de l'urbanisation en France

Une urbanisation de maisons individuelles, idéal de qualité de vie et de bon voisinage…

… qui éloigne les habitants les uns des autres et des services, facteur de non-qualité de vie.

Les enjeux de l'aménagement durable :

Lutter contre l'étalement urbain en privilégiant le renouvellement de la ville existante en montrant les bénéfices individuels, collectifs, économiques et écologiques de vivre ensemble, plus près des services, des commerces, des emplois, des loisirs.

100 ans d'urbanisme qui ont façonné la ville d'aujourd'hui

XIXème

500 millions d'urbains dans le monde

Guerre 14 - 18

Guerre 39 - 45

XXème

30 glorieuses

XXIème

5 milliards d'urbains dans le monde

Faubourg	Îlot Haussmann	Cité Ouvrière	Cité Jardin	Grand Ensemble	Ville nouvelle	Lotissement
+	+	+	+	+	+	+
accès à la ville existante / Mixité / Mutabilité	**accès à la ville existante / Mixité / Mutabilité**	**Mixité /jardins privatifs / optimisation du foncier et des équipements**	**Qualité paysagère et des logements optimisation du foncier et des équipements**	**Loyers modérés**	**Mixité sociale et fonctionnelle / accessibilité en TC / espace de loisirs**	**Accessibilité financière / possibilité d'extension / taille des logements et des jardins**
-	-	-	-	-	-	-
gentrification sociale / manque d'espaces verts / saturation des réseaux	gentrification sociale / manque d'espaces verts	Repli sur l'usine, déconnexion avec le territoire	Déconnexion avec le territoire	Manque s'Espaces extérieurs appropriable / non diversité des types de logements / eloignements des centres villes / non mixité	Identité historique à construire	Non mixité et non diversité des logements / manque de TC / mutabilité

L’émergence de quartiers durables en Europe

KRONSBERG
HANOVRE
(ALLEMAGNE)

VAUBAN
FRIBOURG
(ALLEMAGNE)

BO01 - MALMÖ
(SUÈDE)

VESTERBRO
COPENHAGUE
(DANEMARK)

HAMMARBY
SJÖSTAD
STOCKHOLM
SUEDE

Les engagements internationaux

1987 | 1992 Rio | 1997 Kyoto | 2009 Copenhague | 2010 Cancun | 2010 Nagoya | 2012 Rio + 20 | 2015 | 2020

Protocole de KYOTO
(plan de réduction des GES 2008 – 2012)

Protocole de NAGOYA
(plan de Biodiversité 2010 – 2020)

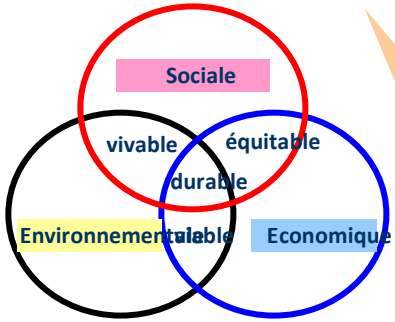

GRO HARLEM BRUNDTLAND (photo) dirige la Commission mondiale de l'environnement et du développement créée par l'ONU. La commissaire norvégienne publie en 1987 le rapport « Notre avenir à tous », qui décrit la politique nécessaire pour parvenir à un développement durable.

La charte Action 21 Programme de l'O.N.U. Sommet de la terre de Rio (1992)
un « **consensus mondial** » sur un nouveau mode de développement pour faire face aux problèmes écologiques majeurs des années à venir.

Le protocole de Kyoto (1997)
Réduction de **5% par rapport aux niveaux de 1990** au cours de la période quinquennale 2008 - 2012.

Le protocole de Nagoya
Plan de Biodiversité 2010 – 2020 avec un point d'étape en 2015

Les engagements européens

1994 → 2005 → 2007 → 2008 → 2009 → 2020

Reference Framework for Sustainable Cities (RFSC)

Pacte énergétique Européen

La charte d'Aalborg

Charte des villes européennes pour la durabilité, 27 mai 1994.

Cette charte affirme l'importance de **la ville comme échelle pertinente d'action** en faveur du développement durable.

La charte d'Aalborg définit le cadre Européen de « la ville Durable »

L'accord de Bristol

L'objectif de la réunion informelle de Bristol (6-7 décembre 2005) a été de débattre et de convenir des bénéfices qu'auraient tous les États-Membres à créer des collectivités durable en Europe.

Les ministres ont avalisé l'« accord de Bristol »", définissant les huit caractéristiques d'une collectivité durable, et se sont engagés à partager les exemples de bonnes pratiques.

Apparition des Quartiers durables comme site d'expérimentation pour la ville durable

La charte de Leipzig

La charte de la ville Durable et Solidaire Européenne

*Comme la charte d'Aalborg, l'accord de Bristol dit que les villes sont les lieux privilégiés pour la mise en place de l'action durable, mais que les villes sont également les lieux où se manifestent **l'exclusion sociale**, les **problèmes démographiques**, et les **problèmes écologiques**.*

Pacte Energétique Européen

Le paquet climat-énergie (ou énergie-climat) ou plan climat de l'Union européenne est un plan d'action. réalisation de l'objectif *« 20-20-20 »* ou *« 3x20 »* visant à :

- 20 % d'énergie renouvelable ;
- réduire de 20 % les émissions de GES ;
- accroître de 20 % l'efficacité énergétique

Faut-il tout réinventer…

… pour aller vers la Ville Durable?

EcoQuartiers: le danger d'une réponse trop rapide

Attention à ne pas enfermer la notion d'EcoQuartier dans :

Une approche uniquement technique et énergétique du développement durable…

… mais prendre aussi en compte les questions de gouvernance, de concertation, de procédure, de montage financier, de mixité sociale et fonctionnelle.

Une réponse uniquement urbaine de projets neufs de grandes collectivités…

…mais développer des réponses adaptées à la réhabilitation, au renouvellement urbain, aux zones périphériques, aux collectivités petites (sans ingénierie propre) et rurales.

Une tentative de définition ?

La conception d'un EcoQuartier a pour objectif de proposer des logements pour tous dans un cadre de vie de qualité, tout en limitant son empreinte écologique. Un écoquartier doit permettre la diversité des fonctions urbaines et constituer un levier pour le territoire.

Des premiers exemples issus des appels à projets organisés par le ministère en 2009 et 2011 : une diversité des contextes et de réalisations

Se poser les bonnes questions

LES CONDITIONS SOCIO-POLITIQUES

Existe-t-il des « espaces » de projet?

Pour qui construit-on la ville de demain?

Une dynamique élus-habitants-professionnels existe-t-elle?

LES CONDITIONS ECONOMIQUES

A quel prix peut-on réaliser le projet ?

Quelle solvabilité des ménages?

Quelle ingénierie financière portera le projet? Quelles aides?

LES CONDITIONS TECHNIQUES

Comment sont structurés les acteurs de la construction ?

Quels objectifs environnementaux s'assigne t'on?

Innover dans la conduite de projet

Combiner les différentes temporalités :

Avant : Diagnostic / Etudes Amont / Pogrammation

Pendant : Etudes techniques / Travaux / Commercialisation

Après : Gestion urbaine / Suivi – Evaluation

Veiller à associer à chaque phase :

politique / technique / citoyen / acteurs économiques

Mettre en place une gouvernance pérenne

Piloter une démarche d'Ecoquartier

Quelle stratégie mettre en œuvre et quels moyens affecter au pilotage du projet ?

Quelle est la situation de mon territoire ? => DIAGNOSTIC

Quels sont les besoins de mon territoire ? => PROGRAMMATION

Quelles sont les modalités de financement du projet? => FAISABILITÉ FINANCIERE

Comment optimiser les choix d'investissement ? => COUT GLOBAL

Quelle concertation doit être mise en œuvre? => GOUVERNANCE

Quelles démarches de suivi et d'amélioration mettre en place ?

=> EVALUATION

Cadre de vie et usages : le pilier social

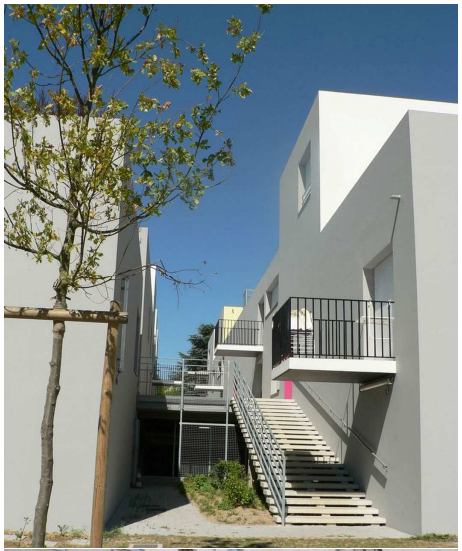

Comment réaliser un projet de qualité accessible à tous en garantissant le bien-être de la population?

Etalement vs renouvellement urbain : comment choisir au mieux les modalités de développement ?=> ECONOMIE DE L'ESPACE

Quelle densité ? Quelles formes urbaines ? Quelles typologies ?=> OPTIMISATION DE L'ESPACE

Comment intégrer tous les profils d'habitants ? => MIXITÉ ET SOLIDARITÉ

Comment bien répondre au besoin en équipements publics ? => USAGES

Comment concevoir les espaces publics ? => VIVRE ENSEMBLE

Quelles exigences poser sur le projet ? => QUALITÉ ARCHITECTURALE ET URBAINE

Développement du territoire : le volet économique

Comment le projet permet-il d'enclencher une dynamique territoriale ?

Comment le projet participe au développement économique local ? => EMPLOI / FILIERES LOCALES / CIRCUITS COURTS

Comment le projet favorise-t-il la diversité des fonctions ? => MIXITÉ FONCTIONELLE

Quelles solutions de mobilité l'écoquartier met-il en œuvre pour limiter le recours à l'usage de l'automobile ? => MODES ACTIFS / SOLUTIONS DE TRANSPORTS

Quelle prise en compte des nouvelles technologies ? RÉSEAU-SERVICES-USAGES

Préservation des ressources : la dimension environnementale

Comment le projet d'aménagement répond à l'urgence climatique et environnementale ?

Comment prendre en compte les risques et le changement climatique ? => ANTICIPATION

Comment diversifier les apports en énergie et influer sur les comportements ? => ENR ET SOBRIÉTÉ

Quelle gestion des eaux pluviales ? => IMPERMÉABILISATION

Comment limiter les déchets ? => RECYCLAGE

Comment intégrer la biodiversité au projet ? => PLACE DE LA NATURE

Pourquoi un Label EcoQuartier?

Les appels à projets ont leurs limites :

- Le terme EcoQuartier n'est pas protégé.

Quelle garantie pour les usagers?

- Le résultat final n'est pas garanti.

Quelle réalité de la ville durable?

- Le risque d'une lassitude des collectivités locales.

Comment passer d'une démarche expérimentale à une politique publique nationale?

Le Label permet de valoriser une démarche et pas seulement un produit final

Quelles finalités pour un Label EcoQuartier?

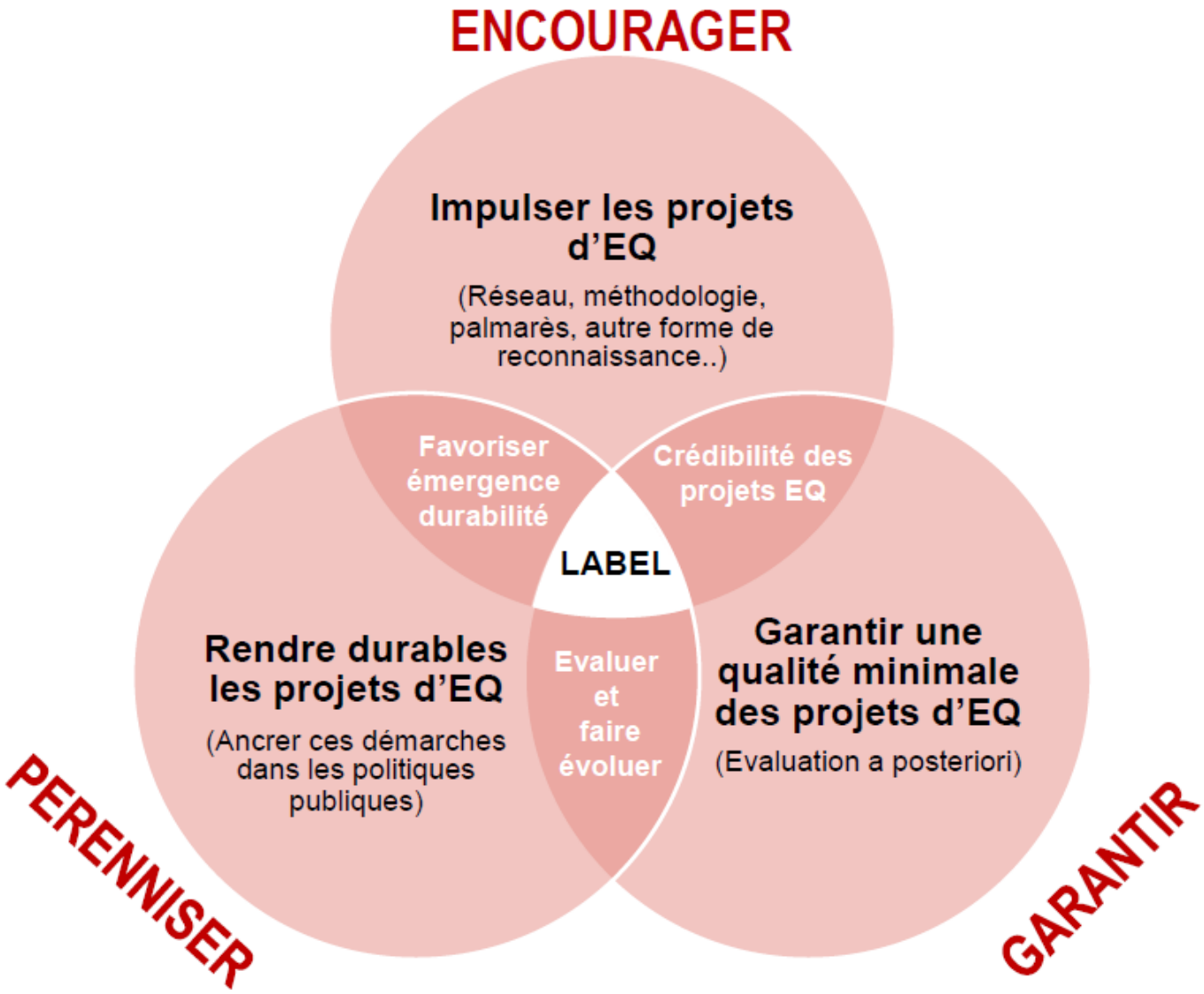

ETAPE 1 : Encourager

La collectivité signe la charte nationale qui encourage les élus à travers 20 engagements vers la ville durable

ETAPE 2 : Pérenniser

L'équipe projet bénéficie de l'évaluation de ses objectifs et du suivi de sa démarche, pour pérenniser ses ambitions à tous les temps forts du projet. Le projet devient « Engagé dans la labellisation EcoQuartier »

ETAPE 3 : Garantir

Le projet reçoit le **Label National EcoQuartier** : l'Etat vient garantir que les réponses apportées aux 20 engagements, le niveau d'ambition et les résultats attendus sont à la hauteur des enjeux

Les principes clés du Label EcoQuartier

Le Label n'est pas une norme

- Si la labellisation doit apporter des **garanties de qualité** sur un socle **d'exigences fondamentales**, elle se base sur une nécessaire « **contextualisation** » des engagements pour chaque projet

- Il ne préconise pas un modèle unique

Le Label s'adapte à tous les contextes

à toutes les tailles de villes et à tous les stades d'avancement

Le Label est une démarche progressive

La Charte Nationale EcoQuartier

(20 engagements)

1	Réaliser les projets répondant aux besoins de tous en s'appuyant sur les ressources et contraintes du territoire	6	Travailler en priorité sur la ville existante et proposer une densité adaptée pour lutter contre l'étalement urbain	11	Contribuer à un développement économique local, équilibré et solidaire	16	Produire un urbanisme permettant d'anticiper et de s'adapter aux changements climatiques et aux risques
2	Formaliser et mettre en œuvre un processus de pilotage et une gouvernance élargie	7	Mettre en œuvre les conditions de la mixité sociale et intergénérationnelle, du bien-vivre ensemble et de la solidarité	12	Favoriser la diversité des fonctions dans l'optique d'un territoire des courtes distances	17	Viser la sobriété énergétique et la diversification des sources au profit des énergies renouvelables et de récupération
3	Intégrer l'approche en coût global lors des choix d'investissement	8	Assurer un cadre de vie sain et sûr	13	Optimiser la consommation des ressources et des matériaux et développer les filières locales et les circuits courts	18	Limiter la production des déchets, développer et consolider des filières de valorisation et de recyclage
4	Prendre en compte les pratiques des usagers et les contraintes des gestionnaires dans les choix de conception	9	Mettre en œuvre une qualité architecturale et urbaine qui concilie intensité et qualité de vie	14	Privilégier les mobilités douces et le transport collectif pour réduire la dépendance à l'automobile	19	Préserver la ressource en eau et en assurer une gestion qualitative et économe
5	Mettre en œuvre des démarches d'évaluation et d'amélioration continues	10	Valoriser le patrimoine local (naturel et bâti), l'histoire et l'identité du quartier	15	Favoriser la transition numérique en facilitant le déploiement des réseaux et des services innovants	20	Préserver et valoriser la biodiversité, les sols et les milieux naturels

Un processus de labellisation progressif

ETAPE 1
Signature de la Charte

Accompagnement

Conseil sur demande

ETAPE 2
Engagé dans la labellisation EcoQuartier

TRIPLE EXPERTISE DES OBJECTIFS

Suivi de la mise en œuvre

Expertises annuelles

ETAPE 3
Obtention du Label Ecoquartier

TRIPLE EXPERTISE DES RESULTATS

6 mois

Une charte

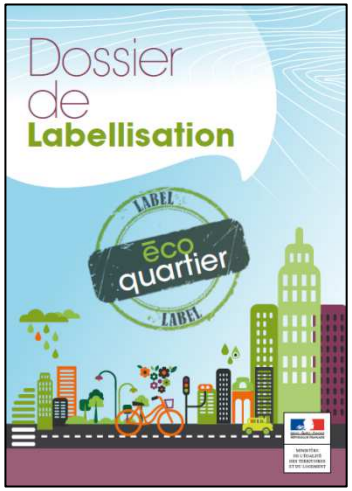

Un dossier de labellisation

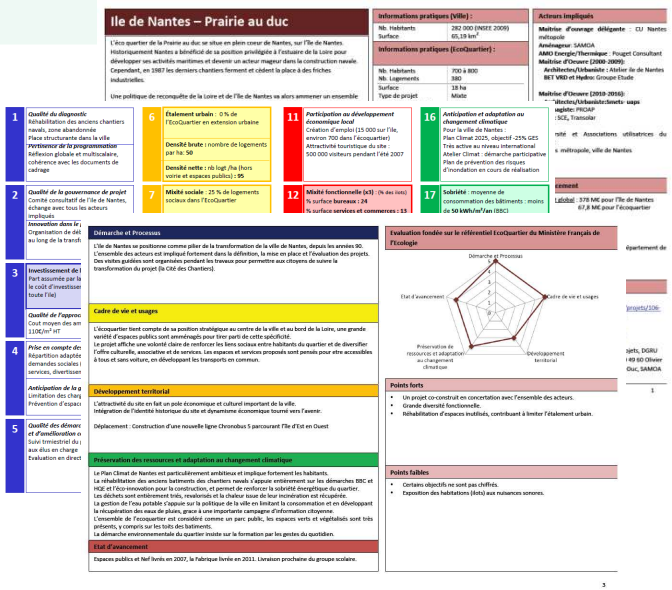

Une fiche de synthèse et de communication des résultats

Merci